



EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi vingt-cinq septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 29 septembre 2025, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guilhem GARRIN, Président.

Elaborat, presenta

[illegible]

Affiliate yourself with dedication to success.

Donateurs connus avec obligation de pouvoirs:
 M. Fabien DUMAS donne pouvoirs à Mme Suzanne NEIDER (Craissang)
 Mme Catherine MALGOUËRE (Seillac) donne pouvoirs à M. Goulbourn Gouffier
 Mme Sarah DENTIS donne pouvoirs à M. Rémy VERGNAUX
 M. Pascal THÉBAUD donne pouvoirs à M. Gilles MARGOT
 Mme Anne KROCK donne pouvoirs à M. Jean-Louis MARGOT
 Mme Marie-Claude MOËN donne pouvoirs à M. Gaston CRAISSANG
 Mme Hélène CURTIS donne pouvoirs à Mme Marie LAPLACE
 M. Vincent BROUSSÉ donne pouvoirs à Mme Samia RIFFAUD
 M. Jean-Luc DUBO donne pouvoirs à M. Jean-Luc BERNIER
 M. Jermal THÉBAUD donne pouvoirs à Mme Marie-Cécile TAYOT
 M. Jean-Louis DUBO donne pouvoirs à M. Jean-Louis BERNIER

Keywords:

Membres :
 Mme Sylvie ROCHTE, Mme Julie LEMARÉ, M. Alexandre PONTHEAULT, M. Stéphane GSA, M.
 Francis DAPIER, Mme Monique GILDE, M. Laurent LAFAYE, Mme Naïma HALIM, M. Mathieu
 DUBOIS, Mme Nadine BEVET, Mme Claudine CHESSEY, Mme Anne Marie VIGNAUDON.

© 2000 Blackwell Science Ltd *Journal of Internal Medicine* 247: 395–402

Protocole d'indemnisation avec la commune de Saint Leger la Montagne

M. ROBERT PÉREZ, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

DÉLIBÉRATION

Protocole d'indemnisation avec la commune de Saint Léger la Montagne

1 DOCUMENT - Publié le 7 Octobre 2025

Délégation du 25 septembre 2025



1_6.pdf
(.pdf, 206,2 Ko)



 **TÉLÉCHARGER**